



Ancien gérant d'une SARL la banque me harcele

Par **OMERA**, le **16/11/2023 à 12:08**

bonjour

Mon mari a été gérant d'une société en 2016-2017

Un crédit pour achat de matériel avait été contracté auprès de la banque SG

Il a quitté la société en décembre 2017 en cedant sa place a un nouveau gérant

depuis il n'a plus aucun contact avec les membres de cette société

Je suis aujourd'hui contacté par la banque qui me demande ou se trouve le matériel car cessation d'activité depuis mai 2021 et que depuis les échéance n'ont pas été payées

La banque m'envoie un mail "On pourra donc le poursuivre pour les impayés et la récupération du matériel (une plainte sera déposée si nous ne récupérons pas ce matériel)."

Ont ils le droit ?

Comment puis-je me défendre svp ?

Par **Maître FACCHINI**, le **19/11/2023 à 23:55**

Bonjour,

Il s'avère que le repreneur est responsable de la demande légitime de la banque.

Si la banque vous assigne, il conviendra d'appeler en garantie le nouveau gérant de la SARL.

Bien à vous